

**PROJET
DE LOI**

rejeté

le 20 juillet 1982

N° 139

SÉNAT

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE
DE 1981-1982

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

*relatif aux libertés des travailleurs
dans l'entreprise.*

(Urgence déclarée.)

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi adopté après déclaration d'urgence par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 20 juillet 1982.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 745, 834 et in-8° 149.

Sénat : 344 et 470 (1981-1982).